



MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DES SOLIDARITÉS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

DU TITRE PROFESSIONNEL

Couturier retoucheur réparateur

Niveau 4

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	1/46

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du titre professionnel	5
Contexte de l'examen du titre professionnel	5
Liste des activités	6
Vue synoptique de l'emploi-type.....	8
Fiche emploi type	9
Fiches activités types de l'emploi	11
Fiches compétences professionnelles de l'emploi	19
Fiche compétences transversales de l'emploi.....	39
Glossaire technique.....	40
Glossaire du REAC	43

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	3/46

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

Il est proposé de faire évoluer l'intitulé du titre professionnel « Couturier retoucheur » vers « Couturier retoucheur réparateur » et de passer de trois à quatre activités avec la création du bloc de compétences « Procéder à une retouche et une réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile ».

Ce dernier est composé de 2 compétences « Retoucher un vêtement ou un accessoire textile » et « Réparer un vêtement ou un accessoire textile ».

L'activité « Fabriquer un vêtement féminin sur mesure ou un accessoire textile » n'inclut plus désormais de compétence liée à la retouche. De plus, deux compétences liées au montage et à la finition du vêtement sont à présent regroupées dans une même compétence « Réaliser le montage et les finitions d'un vêtement féminin ou d'un accessoire textile ».

A l'issue de cette restructuration du référentiel, le nombre total de dix compétences, reste cependant inchangé.

Contexte de l'examen du titre professionnel

L'évolution de l'emploi de couturier retoucheur réparateur a été analysée à l'aide de sources documentaires et d'offres d'emplois. Plusieurs visites incluant des observations et des échanges avec les titulaires de l'emploi ont été menés dans des ateliers boutiques répartis dans différentes régions en France, en zone urbaine, banlieue ou milieu rural. Des entretiens ont également été menés avec des organismes et réseaux de la réparation et retouche de vêtements. Enfin, des réunions d'échanges ont été organisées avec ces professionnels, des représentants de la fédération professionnelle UNACAC (Union Nationale des Artisans Couturiers et Activités Connexes) et quelques représentants de la formation afin d'ajuster le référentiel aux besoins en emploi.

En 2023, on comptabilisait environ 40 200 entreprises de couture de moins de 20 salariés. L'emploi s'exerce majoritairement en tant qu'artisan indépendant dans des ateliers boutiques avec près de 23 800 non-salariés. Certains adhèrent à des réseaux ou des plates-formes numériques pour être aidés dans le développement de leur activité. La majorité de ces structures sont enregistrées en tant que fabricant de vêtements sur mesure, cependant on constate que leur chiffre d'affaires est réalisé en majorité, voire en totalité, dans le secteur de la retouche et de la réparation de vêtements.

Cette activité a fortement augmenté en raison d'une part d'un soutien financier lié à la mise en place du dispositif « Bonus réparation » pour les textiles et les chaussures depuis 7 novembre 2023, d'autre part en raison de préoccupations écologiques et économiques grandissantes de la société afin de moins gaspiller. Ces éléments contribuent également à revaloriser le métier de couturier retoucheur réparateur et à proposer une activité spécifique de retouche et de réparation. La demande en up-cycling ou customisation, par exemple fabriquer un accessoire textile à partir de tissus réemployés, est plus marginale, car économiquement moins rentable et mobilise déjà toutes les compétences techniques possédées par le couturier retoucheur réparateur.

La fabrication de vêtement féminin sur mesure se maintient, car elle répond aux besoins des clients avec des morphologies singulières, ou en recherche d'un vêtement à porter pour un événement par exemple une cérémonie ou qu'ils ne trouvent pas dans un magasin de prêt-à-porter. De plus la maîtrise technique de conception et de la fabrication aussi bien à la machine qu'à l'aide de points mains les plus courants garantissent un savoir-faire et une qualité de résultat utile également pour les prestations de retouche et de réparation. La connaissance de diverses techniques de montage de vêtements très divers, parfois anciens, est une aide précieuse pour le professionnel.

Enfin, dans l'exercice du métier de couturier retoucheur réparateur, la qualité de l'accueil, du conseil et de l'essayage reste essentielle pour contractualiser des prestations. Le professionnel est dans ce domaine également amené à davantage maîtriser les outils numériques pour établir ses devis, ses factures ou communiquer avec sa clientèle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	5/46

Liste des activités

Ancien TP : Couturier retoucheur

Activités :

- Contractualiser une prestation de création de vêtements féminins sur mesure ou de retouches
- Concevoir des vêtements féminins sur mesure
- Réaliser la fabrication de vêtements féminins sur mesure et de retouches

Nouveau TP : Couturier retoucheur réparateur

Activités :

- Contractualiser une prestation de création d'un vêtement féminin sur mesure, de retouche et de réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile
- Concevoir un vêtement féminin sur mesure
- Fabriquer un vêtement féminin sur mesure ou un accessoire textile
- Procéder à une retouche et une réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	6/46

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Contractualiser une prestation de création d'un vêtement féminin sur mesure, de retouche et de réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile	1	Réaliser une vente conseil de création d'un vêtement féminin sur mesure, de retouche et de réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile
		2	Etablir le prix de vente d'une création d'un vêtement féminin sur mesure, de retouche et de réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile
2	Concevoir un vêtement féminin sur mesure	3	Construire le patron de base d'un vêtement féminin
		4	Produire le patron d'un vêtement féminin
		5	Bâtir la toile d'un patron de base ou d'un vêtement féminin
3	Fabriquer un vêtement féminin sur mesure ou un accessoire textile	6	Couper les éléments constitutifs d'un vêtement féminin ou d'un accessoire textile
		7	Constituer les sous-ensembles d'un vêtement féminin ou d'un accessoire textile
		8	Réaliser le montage et les finitions d'un vêtement féminin ou d'un accessoire textile
4	Procéder à une retouche et une réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile	9	Retoucher un vêtement ou un accessoire textile
		10	Réparer un vêtement ou un accessoire textile

FICHE EMPLOI TYPE

Couturier retoucheur réparateur

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le couturier retoucheur réparateur assure des prestations de création de vêtement féminin sur mesure, de retouche et de réparation sur différents types de vêtements y compris masculin, enfant et de divers accessoires textiles, tels que housses de produits d'ameublement ou pochettes.

Il accueille, écoute, questionne le client pour comprendre sa demande, l'oriente dans ses choix, et propose une solution technico-économique répondant à son besoin. Il lui communique le tarif de la prestation à l'aide d'une grille préétablie ou après avoir élaboré un devis qu'il lui fait signer pour valider sa commande.

Quand il conçoit un vêtement féminin sur mesure, tout d'abord il réalise le patron de base correspondant aux mesures du corps du client. Ensuite il produit le patron du vêtement et une ou des toiles intermédiaires qu'il bâtit et fait essayer afin d'apporter d'éventuelles modifications aux patrons. Pour cela il s'appuie sur des techniques de transformation issues de méthodes de coupe à plat.

Ensuite il débute sa fabrication par la coupe des pièces de tissu à l'aide du patron du vêtement. Il travaille majoritairement avec des étoffes en chaîne et trame, parfois en maille ou des tissus de seconde main (dentelle de vêtement ancien) dont il connaît les caractéristiques techniques. Puis il assemble, à l'aide de machines à coudre, des sous-ensembles, certains qu'il a préalablement renforcés par pose de thermocollant. Il utilise diverses techniques de piquage qu'il applique également dans le montage et la finition du vêtement. Certains éléments, tels que doublure, boutons, accessoires sont posés à la machine ou manuellement, ce qui implique une maîtrise des points mains les plus courants.

Dans le cas de prestations de retouche ou de réparation, il définit le mode opératoire adapté pour permettre au vêtement ou à l'accessoire textile d'être porté ou à nouveau fonctionnel. Pour cela il a recours à différentes techniques d'assemblage et de reprisage à la machine ou à la main. Cette activité apporte le plus de chiffres d'affaires dans de nombreux ateliers boutiques et contribue à une économie plus circulaire. Elle bénéficie de la mise en place du bonus réparation qui permet au client d'avoir une déduction financière sur certaines prestations quand le professionnel est agréé.

Il conçoit et fabrique des vêtements féminins de type pantalon, robe, tunique, jupe, alors qu'en retouche et réparation il intervient également sur des pièces à manches, par exemple blouson, veste ou manteau.

Il exerce souvent seul ou en tant que salarié dans des ateliers boutiques, dans des magasins spécialisés en robes de mariée ou de soirée, parfois au sein d'entreprises d'entretien et de réparation de vêtements professionnels ou de costumes, ou d'associations. Certains artisans adhèrent à des réseaux ou plateformes numériques, qui leur apportent une meilleure lisibilité et une assistance technico-commerciale.

La majorité des professionnels est en contact avec la clientèle, les fournisseurs et pour les salariés avec leur responsable hiérarchique. Le professionnel travaille en position assise ou debout en fonction des postes et du matériel utilisé, et se déplace fréquemment vers divers postes de travail dans l'atelier. Il est soumis à un rythme de travail assez soutenu, nécessitant attention et précision, et des capacités de concentration, à la suite d'interruptions liées aux visites des clients.

L'ergonomie au poste de travail ainsi que la qualité de l'éclairage jouent un rôle important sur l'aisance de réalisation des tâches et sur la fatigue du professionnel. L'activité est peu bruyante. Les horaires sont généralement en journée, mais l'amplitude de la durée de travail et les jours d'ouverture sont adaptés à la disponibilité de la clientèle.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Artisanat de la couture, de la retouche et réparation

Commerce de l'habillement

Entreprises de location et d'entretien de vêtements

Entreprises du spectacle ou de l'événementiel ou de loisirs

Associations et chantiers d'insertion

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Vendeur (se) de prêt-à-porter, de tissus et d'articles de mercerie

Couturier(ère)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	9/46

Retoucheur(se)
Costumier(ère)
Encadrant(e) technique d'insertion

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant.

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Néant.

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Contractualiser une prestation de création d'un vêtement féminin sur mesure, de retouche et de réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile
Réaliser une vente conseil de création d'un vêtement féminin sur mesure, de retouche et de réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile
Etablir le prix de vente d'une création d'un vêtement féminin sur mesure, de retouche et de réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile
2. Concevoir un vêtement féminin sur mesure
Construire le patron de base d'un vêtement féminin
Produire le patron d'un vêtement féminin
Bâtir la toile d'un patron de base ou d'un vêtement féminin
3. Fabriquer un vêtement féminin sur mesure ou un accessoire textile
Couper les éléments constitutifs d'un vêtement féminin ou d'un accessoire textile
Constituer les sous-ensembles d'un vêtement féminin ou d'un accessoire textile
Réaliser le montage et les finitions d'un vêtement féminin ou d'un accessoire textile
4. Procéder à une retouche et une réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile
Retoucher un vêtement ou un accessoire textile
Réparer un vêtement ou un accessoire textile

Compétences transversales de l'emploi

Adopter un comportement orienté vers l'autre
Organiser ses actions
Mettre en œuvre une démarche de résolution de problème

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 4 (Cadre national des certifications 2019)
Convention(s) : Convention collective régionale de la couture parisienne du 10 juillet 1961. Etendue par arrêté du 29 novembre 1982 JONC 20 janvier 1983. Groupe 2.
Code(s) NSF :
242s--Coupe, confection des vêtements

Fiche(s) Rome de rattachement

B1803 Couturier / Couturière
D1207 Retoucheur / Retoucheuse en habillement

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	10/46

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

Contractualiser une prestation de création d'un vêtement féminin sur mesure, de retouche et de réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le couturier retoucheur réparateur accueille, conseille et vend une prestation de service de couture, telle que la création de vêtement féminin sur mesure ou la réalisation de retouche et de réparation de différents types de vêtements et également d'accessoires textiles.

Le professionnel reçoit généralement le client dans un atelier boutique, parfois à son domicile.

Il alterne l'écoute, le questionnement et la reformulation pour valider avec lui sa demande.

Dans le cas d'une fabrication de vêtement féminin sur mesure, il conseille le client en fonction de sa morphologie, de ses éventuels handicaps et de son style. Il le guide dans le choix des matières et lui propose une solution technique adaptée à son budget. Pour cela, il se tient informé des tendances de la mode et consulte régulièrement les catalogues, les sites internet, les fournisseurs.

Il établit un devis incluant la quantité de tissu, sauf si le client le fournit, les fournitures, le coût de la main d'œuvre, les charges et sa marge. Il indique également les conditions générales de vente applicables et le délai de réalisation.

Pour une prestation de retouche d'un vêtement, il réalise un épinglage précis lors de l'essayage du vêtement. Dans d'autres cas, tel qu'élargissement, la transformation la ou réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile, il prend les mesures et/ou repère par marquage les zones concernées.

Il applique une grille de tarifs de retouche et réparation qu'il a préalablement établie et dans laquelle il a calculé et intégré tous ses coûts et sa marge. Il remet généralement au client un ticket indiquant le prix et le délai de réalisation.

Pour établir et imprimer une grille de tarifs ou un devis, il utilise de plus en plus les outils numériques, qui seront nécessaires s'il est concerné par la facturation électronique à compter du 1^{er} janvier 2027 pour les PME, TPE et micro-entreprises.

Il utilise très souvent un smartphone pour échanger et valider certains points avec ses clients, par exemple en envoyant des photos. De plus, les professionnels agréés au « bonus réparation », via cet outil ou un ordinateur, accèdent à la plate-forme qu'il renseigne afin de bénéficier des déductions financières liées aux prestations.

L'activité se déroule dans un atelier boutique composé d'une zone d'accueil client, notamment avec une cabine dédiée à l'essayage et à la prise de mensurations. Le professionnel veille à ce que cet espace soit convivial, accueillant et propre.

Le plus souvent, il y dispose d'une documentation technique, d'échantillons d'étoffes, de petites fournitures, de magazines qu'il consulte avec le client pour l'aider à définir son choix.

Il est généralement debout et assure cette activité de façon autonome. Quand il est salarié, il échange avec le gérant de l'atelier ou d'autres collègues.

Selon son mode d'organisation de travail, il reçoit les clients, soit aux horaires habituels d'un commerce de journée, soit il se réserve des plages horaires afin d'assurer ses autres activités, patronage, fabrication, retouches et réparations, sans être interrompu.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Réaliser une vente conseil de création d'un vêtement féminin sur mesure, de retouche et de réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile

Etablir le prix de vente d'une création d'un vêtement féminin sur mesure, de retouche et de réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	11/46

Compétences transversales de l'activité type

Adopter un comportement orienté vers l'autre

Organiser ses actions

Mettre en oeuvre une démarche de résolution de problème

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	12/46

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

Concevoir un vêtement féminin sur mesure

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le couturier retoucheur réparateur conçoit à partir d'une demande validée avec le client et à l'aide de techniques de transformation, le patron de base, puis le patron et la toile d'essayage du vêtement féminin sur mesure, de type pantalon, tunique, jupe ou robe.

En fonction du type de modèle choisi, des mensurations et des techniques de transformation issues de méthodes de coupe à plat, le professionnel prépare dans un premier temps le patron de base sur papier correspondant aux mesures du corps du client. Eventuellement il utilise des patrons de base normés, gradés dans différentes tailles, qu'il a préalablement construits.

Pour y parvenir, il trace les lignes de construction et de contours, puis découpe le patron de base papier. Il l'utilise, en y intégrant des valeurs de couture pour couper une toile, qu'il bâtit à grands points. Il essaye cette toile sur le client, afin d'y apporter par épinglage, si nécessaire, des modifications.

Il reporte ces corrections sur le patron de base papier afin qu'elles correspondent à la morphologie du client.

Dans un second temps, il transforme le patron de base en patron du vêtement sur papier et réalise par exemple des élargissements, des plis, des découpes, des manches. Il trace les éléments distincts du patron sur une nouvelle toile qu'il bâtit, à la machine ou à la main, et correspond aux dimensions du futur vêtement. Après l'essayage de la toile sur le mannequin ou le client, le couturier corrige les éventuelles erreurs de proportions ou de volumes et reporte ces modifications sur le patron papier qui est ainsi validé.

Il conçoit également en parallèle les patrons des périphériques, par exemple poches, ceinture, doublure afin de finaliser le patron du vêtement.

Le professionnel réalise la conception dans une zone de l'atelier boutique équipée d'un large plan de travail ou d'une table de coupe.

Il utilise du papier et de la toile à patron, ainsi que du petit outillage, tel que paire de ciseaux, règle, réglet, pistolet ou scotch. Il bâtit la toile à l'aide d'aiguilles à main ou d'une machine à coudre, comme par exemple une piqueuse plate.

Il optimise sa consommation de papier à patron et de toile, qu'il trie dans des contenants dédiés après usage.

Il travaille généralement debout ou sur une chaise de modéliste et dispose d'un éclairage suffisant et adapté pour garantir la qualité du travail et limiter la fatigue.

Il exerce cette activité en complète autonomie ou en collaboration avec son responsable s'il est salarié.

Selon son mode d'organisation de travail, il conçoit ses vêtements soit aux horaires habituels d'un commerce de journée et doit s'interrompre pour se rendre disponible et accueillir la clientèle ; soit il se réserve des plages horaires en dehors des heures d'ouverture de la boutique.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Construire le patron de base d'un vêtement féminin

Produire le patron d'un vêtement féminin

Bâtir la toile d'un patron de base ou d'un vêtement féminin

Compétences transversales de l'activité type

Organiser ses actions

Mettre en oeuvre une démarche de résolution de problème

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	13/46

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 3

Fabriquer un vêtement féminin sur mesure ou un accessoire textile

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le couturier retoucheur réparateur fabrique à partir d'un patron sur mesure, d'étoffes et de fournitures, un vêtement féminin sur mesure ou un accessoire textile.

Il coupe les pièces après avoir placé le patron judicieusement sur le tissu en respectant le sens du droit-fil, les éventuels futurs raccords de motifs et l'économie de matière. Après avoir déterminé le mode opératoire à mettre en œuvre, il prépare les éléments à stabiliser ou à renforcer, par exemple les poignets, les cols, les ceintures, en posant de la toile thermocollante au fer à repasser.

Ensuite, il assemble, à l'aide de diverses machines, telles que piqueuse plate ou surjeteuse, les pièces en sous-ensembles par différentes techniques de piquage. Pour cela, il identifie les propriétés des matières, règle les paramètres des équipements et les points de couture. Il réalise ensuite le montage des sous-ensembles, en utilisant éventuellement en complément des machines pour réaliser des points fantaisie ou des boutonniers, afin de constituer le vêtement conformément au modèle.

Il procède aux finitions, telles que la pose de boutons, d'accessoires, de rivets, la réalisation d'ourlets, à la main ou à la machine, ainsi qu'au repassage final du vêtement.

L'activité se déroule dans la zone de l'atelier où sont installés les différentes machines et le poste de repassage, équipé d'une jeannette. Il utilise également du petit outillage spécifique par exemple de sertissage pour poser des rivets ou des boutons pression, ainsi que des aiguilles de différentes tailles pour réaliser les principaux points mains.

Le professionnel travaille le plus souvent en position assise, sauf au poste de repassage où il se tient debout. Il dispose d'un éclairage intégré aux équipements en plus de l'éclairage général afin de disposer de conditions ergonomiques de travail. Il respecte les règles d'hygiène, de sécurité, car il utilise des machines à coudre, le fer à repasser ou la centrale vapeur et du petit outillage tel qu'une paire de ciseaux ou des aiguilles à mains.

Les actions sont soutenues nécessitant attention et précision avec une amplitude de travail importante.

Le professionnel indépendant planifie son travail en toute autonomie, alors que celui qui est salarié dépend d'un responsable qui répartit la charge de travail au sein d'une équipe.

Selon son mode d'organisation de travail, il fabrique ses vêtements soit aux horaires habituels d'un commerce de journée et doit s'interrompre pour se rendre disponible et accueillir la clientèle ; soit il se réserve des plages horaires en dehors des heures d'ouverture de la boutique.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Couper les éléments constitutifs d'un vêtement féminin ou d'un accessoire textile

Constituer les sous-ensembles d'un vêtement féminin ou d'un accessoire textile

Réaliser le montage et les finitions d'un vêtement féminin ou d'un accessoire textile

Compétences transversales de l'activité type

Organiser ses actions

Mettre en œuvre une démarche de résolution de problème

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	15/46

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 4

Procéder à une retouche et une réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le couturier retoucheur réparateur intervient sur un vêtement ou un accessoire textile endommagé, usé ou n'étant plus adapté à la morphologie pour lui donner une seconde vie.

Pour cela il détermine la façon la plus efficiente et pertinente pour réaliser le travail en tenant compte de la façon dont est monté le vêtement ou l'accessoire textile. Il détermine la matière d'œuvre et les fournitures nécessaires.

Dans le cas d'une retouche, il démonte les zones qui ont été préalablement épinglées ou repérées sur le vêtement lors de l'essayage. Il coupe soit les parties de vêtement à rétrécir ou à raccourcir, soit des pièces de tissu supplémentaires, par exemple lors d'un élargissement. Ensuite il assemble et apporte les finitions à l'aide de machines, telles que piqueuse plate et surjeteuse, ou autre pour réaliser des points fantaisie avant de terminer par un repassage final. Certaines retouches consistent à transformer le vêtement, par exemple un pantalon en bermuda/short ou une robe en tunique.

En ce qui concerne une réparation, il découd si nécessaire les parties endommagées. Il les remplace dans le cas d'un changement d'un zip, d'un élastique par les techniques habituelles d'assemblage ou bien les répare par la pose de renfort ou par reprisage, à la main ou à la machine, dans le cas d'accroc ou de trou.

L'activité se déroule dans la zone de l'atelier où sont installées les différentes machines, ainsi que le poste de repassage, équipé d'un fer à repasser et d'une jeannette.

Il utilise également du petit outillage spécifique par exemple de sertissage pour poser des rivets ou des boutons pression, ainsi que des aiguilles de différentes tailles pour réaliser les principaux points mains.

Le professionnel travaille le plus souvent en position assise. Il dispose d'un éclairage intégré aux équipements en plus de l'éclairage général afin de disposer de conditions ergonomiques de travail. Il respecte les règles d'hygiène, de sécurité, car il utilise des machines à coudre, du petit outillage tel qu'une paire de ciseaux ou des aiguilles à mains.

Les actions sont soutenues nécessitant attention et précision avec une amplitude de travail importante. Le professionnel fait preuve d'astuce, de créativité et d'adaptabilité, car les prestations de retouche et de réparation sont très variées et sur des produits très différents.

Le professionnel indépendant planifie son travail en toute autonomie, alors que celui qui est salarié dépend d'un responsable qui répartit la charge de travail au sein d'une équipe.

Il travaille aux horaires habituels d'un commerce de journée et combine cette activité avec l'accueil et la vente de prestations, à l'exception de salariés travaillant dans de plus grands ateliers en mode semi-industriel.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Retoucher un vêtement ou un accessoire textile

Réparer un vêtement ou un accessoire textile

Compétences transversales de l'activité type

Organiser ses actions

Mettre en oeuvre une démarche de résolution de problème

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	17/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Réaliser une vente conseil de création d'un vêtement féminin sur mesure, de retouche et de réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'une demande client de prestation de couture, recueillir ses besoins et ses attentes, relever les mesures ou faire essayer le vêtement, identifier une ou plusieurs solutions techniques incluant la matière d'œuvre, expliquer le chiffrage ou le devis écrit, argumenter en cas d'objection ou de demande complémentaire, finaliser la vente en appliquant les conditions de vente et en convenant d'un délai de livraison afin d'obtenir une commande.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel reçoit le client, aux horaires habituels d'un commerce ou sur rendez-vous, généralement dans un espace dédié de son atelier-boutique, plus rarement à son domicile. Il possède un petit stock de fournitures, d'échantillons d'étoffes, de catalogues de modèles et de patrons.

Pour une prestation de création de vêtement sur mesure, il prend les mensurations du client, à l'aide d'un mètre-ruban. Pour les retouches plus complexes, par exemple une transformation de vêtement, il procède à l'épingleage sur le vêtement et/ou une prise de mesures. Il peut également consulter des photos apportées par le client ou élaborer un croquis simplifié sur papier en compléments de ses notes écrites. Parfois, il prend le tissu apporté par le client dans la mesure où il est adapté au modèle demandé. Dans un second temps, il transmet au client le prix par téléphone ou lui adresse directement le devis par mail ou par courrier.

Pour confirmer la commande, il peut demander de payer un acompte ou la totalité de la prestation par différents modes de paiement, espèces, carte bancaire ou chèque en échange d'un ticket pour retirer le vêtement ou l'article textile. Pour une prestation de retouche courante ou de réparation, il indique au client le prix immédiatement à partir d'une grille de tarifs affichée. Il l'informe des réductions liées au dispositif d'aide à la réparation et prend une photo du vêtement afin de recevoir ultérieurement la remise financière.

Critères de performance

Les besoins et attentes du client sont recueillis avec précision.

Les mesures nécessaires sont correctement relevées.

L'épingleage lors de l'éventuel essayage est correctement réalisé.

Une ou plusieurs solutions techniques, incluant la matière d'œuvre, sont adaptées au cas à traiter.

Le contenu de la prestation et son prix de vente sont expliqués de façon claire et exhaustive au client.

Les arguments techniques et commerciaux sont pertinents.

Les conditions de vente sont appliquées.

Le délai de réalisation de la prestation est fixé.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Ecouter, questionner, reformuler pour identifier les besoins, motivations et freins d'un client

Repérer les singularités morphologiques d'un client, en particulier pour les personnes en situation de handicap

Prendre les mesures d'un client

Analyser l'état d'un produit textile à réparer

Ajuster un vêtement par épingleage

Conseiller le client

Expliquer un devis ou une solution technique en utilisant un vocabulaire clair

Argumenter et traiter les objections

Conclure une vente

Percevoir des encaissements

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	19/46

Prodiguer des conseils d'utilisation et d'entretien d'un produit textile

Organiser son activité afin de se rendre disponible pour recevoir la clientèle

Organiser un espace pour accueillir la clientèle dans de bonnes conditions

Ranger, classer la documentation professionnelle

Adopter une posture et une présentation compatible avec l'accueil de la clientèle

Respecter les règles de communication liées à l'accueil de clientèle

Respecter les règles de discrétion et d'intimité dans la relation client

Accueillir/prendre congé d'un client avec politesse

Laisser s'exprimer un client

S'exprimer clairement

Réagir avec diplomatie

Argumenter avec tact en cas de non-faisabilité technique ou financière

Contribuer à des relations courtoises et collaboratives avec des collègues en tenant compte de leurs éventuelles singularités (situation de handicap, maîtrise de la langue)

Connaissance des principes de base d'une relation commerciale

Connaissance des typologies et singularités morphologiques, notamment les adaptations à prévoir pour les personnes en situation de handicap

Connaissance des principales étoffes, leurs caractéristiques et les règles d'entretien

Connaissance des tendances de la mode

Connaissance du vocabulaire relatif aux pièces constitutives d'un vêtement

Connaissance du vocabulaire relatif aux matières textiles et aux fournitures de couture et d'habillement

Connaissance des techniques de prise de mensurations

Connaissance des principales techniques de retouches et de création de vêtement

Connaissance des dispositifs d'aide aux réparations de vêtements tel que "bonus réparation" et des modalités de fonctionnement via les outils numériques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	20/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Etablir le prix de vente d'une création d'un vêtement féminin sur mesure, de retouche et de réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'une solution technique validée avec le client, évaluer la quantité de matière d'œuvre et de fournitures nécessaires et les chiffrer, calculer le coût d'intervention en fonction du temps et/ou d'une grille tarifaire préétablie qui intègre les frais fixes et/ou la marge tout en tenant compte des prix du marché, établir le chiffrage final de la prestation manuellement ou numériquement afin de proposer au client un prix de vente ou un devis écrit.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel est généralement dans son atelier pour calculer ses coûts et établir une grille de tarifs de retouches courantes et de réparation. Il inclut dans la grille des prix forfaitaires pour les autres prestations. Pour les fabrications sur mesure ou les retouches complexes, il produit un devis personnalisé en calculant son temps de prestation, en incluant le coût de la matière d'œuvre à partir de catalogues de tarifs et joint éventuellement un croquis ou une photo du modèle. Il utilise le plus souvent des outils et des logiciels bureautiques pour éditer et imprimer des documents, des devis et éventuellement des factures. Pour les prestations relevant de dispositif d'aide à la réparation, il utilise en complément une application numérique via un smartphone ou un ordinateur et transmet une photo de la partie à réparer.

Critères de performance

La quantité de matière d'œuvre et de fournitures est correctement évaluée.
Le chiffrage de la matière d'œuvre est exact.
Le temps et le coût d'intervention, intégrant tous les coûts, sont correctement calculés.
Le prix de vente est cohérent avec le prix du marché.
Le chiffrage final est établi par écrit manuellement ou numériquement.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Calculer un coût de revient
Etablir un prix de vente
Etablir un devis par écrit manuscrit et numérique
Consulter et rechercher des informations sur des sites internet spécialisés (fournisseur, prix de matières textiles et de fournitures)

Evaluer sa charge de travail pour proposer un délai de réalisation
Planifier son activité, des rendez-vous et un échéancier de paiement

Echanger oralement ou par écrit avec un confrère ou un fournisseur
Contribuer à des relations courtoises et collaboratives avec des collègues en tenant compte de leurs éventuelles singularités (situation de handicap, maîtrise de la langue)

Connaissance des calculs de bases arithmétiques (addition, soustraction, multiplication, division, pourcentage, règle de trois)
Connaissance des principales règles commerciales de calculs (HT, TVA, TTC, tout compris)
Connaissance de la composition d'un devis commercial : contenu, matière et main d'œuvre, prix de revient et de vente, délai de livraison et de paiement, acompte
Connaissance des dispositifs d'aide à la réparation de vêtements tels que "le bonus réparation" et leurs modalités de fonctionnement

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	21/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Construire le patron de base d'un vêtement féminin

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un modèle validé avec le client et de ses mensurations, choisir un type de base adaptée, tracer et annoter manuellement sur papier les lignes de construction et de contour, découper les éléments de la base, les dupliquer sur un autre papier ou sur une toile, les modifier après un éventuel essayage de la toile du patron de base, afin de produire un patron de base pour sa transformation ultérieure en patron de vêtement féminin.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel travaille dans une partie de l'atelier suffisamment spacieux, propre et éclairée. Il utilise une grande table et se tient généralement en position debout ou s'assoit sur une chaise de modéliste réglée à sa hauteur.

Il s'appuie si nécessaire sur des techniques de transformation issues de méthodes de coupe à plat. Parfois il a recours à des bases papier normées et gradées préalablement établies. Il utilise différents supports et matériels pour le traçage tels que papier patron, porte-mines, ciseaux à papier, roulettes à patron, règles, réglet, et pistolets pour réaliser les courbes. Il peut décalquer sa base sur papier calque afin de conserver la base d'origine.

Il reporte les éventuelles modifications sur le patron papier en utilisant son matériel de patronage, dans le cas où il a bâti et fait essayer au client une toile du patron de base.

Il collecte séparément les déchets de papier patron en vue de leur recyclage ultérieur.

Critères de performance

Le choix du type de base est pertinent.

Toutes les lignes de construction et de contour sont tracées et annotées.

Tous les éléments de la base sont découpés en respectant les tracés.

Les éléments de la base sont dupliqués avec précision.

Le patron de base est modifié au corps du client si nécessaire.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Interpréter un tableau de mesures

Appliquer les méthodes de tracé de différentes bases (jupe, pantalon, corsage avec ou sans pinces) aux mesures du client et en fonction des singularités morphologiques et d'éventuels handicaps physiques

Adapter un patron de base normé aux mesures du client en fonction de sa morphologie et de singularités morphologiques notamment d'éventuels handicaps

Reproduire fidèlement des tracés sur papier

Découper des contours de forme à l'aide de ciseaux

Transposer des modifications apportées à une toile sur une base papier

Veiller à la propreté et au rangement de son poste de travail

Trier ses déchets

Procéder à un contrôle continu de son travail

Adopter une posture et une présentation en adéquation avec le métier

Respecter les règles de communication liées à l'accueil de clientèle

Respecter l'intimité et l'intégrité du client lors de la prise de mesures

Contribuer à des relations courtoises et collaboratives avec des collègues en tenant compte de leurs éventuelles singularités (situation de handicap, maîtrise de la langue)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	23/46

Connaissance des calculs arithmétiques de base (addition, soustraction, multiplication, division, pourcentage, règle de trois)
 Connaissance des principes géométriques de base (parallèle, symétrie, bissectrice, angles, concave et convexe...)
 Connaissance des règles de normalisation de tracés liées à un vêtement
 Connaissance des règles de calcul d'échelle
 Connaissance des règles de représentation dans l'espace
 Connaissance des différentes parties du corps en lien avec les lignes de construction d'un vêtement (carrure, poitrine, taille, bassin...)
 Connaissance des typologies et singularités morphologiques, notamment les adaptations à prévoir pour les personnes en situation de handicap
 Connaissance des repères en tracé de couture (crans, pointage, pince...)
 Connaissance du vocabulaire lié au patronage (base, patron, bolduc...)
 Connaissance des méthodes d'adaptation de patron normé aux mesures d'un client

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	24/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Produire le patron d'un vêtement féminin

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du patron papier de base, apporter et tracer sur papier les transformations correspondant au modèle, découper les morceaux du patron, le rectifier ultérieurement en tenant compte du bien-aller, des proportions et des volumes, tracer sur papier les patrons des périphériques, afin d'obtenir le patron papier complet et final du vêtement féminin sur mesure.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel travaille dans le même espace de l'atelier et dans les mêmes conditions que pour la réalisation du patron de base.

En se référant au croquis du vêtement, il mobilise ses connaissances techniques de transformation issues de méthodes de coupe à plat. Il réalise et modifie le patron du vêtement à la main à l'aide de papier, scotch, colle, réglet et les habituels outils de patronage. Puis il le découpe à l'aide d'une paire de ciseaux en suivant les lignes de contour. Il procède de la même façon avec les pièces périphériques par exemple enformes d'encolure et d'emmanchure, doublure, col, poches, qu'il a ajoutées en fonction du modèle. Il corrige le patron à l'aide de son outillage de patronage, à la suite de l'essayage de la toile du vêtement qu'il a bâtie et fait essayer dans un second temps au client.

Il collecte séparément les déchets de papier patron en vue de leur recyclage ultérieur.

Critères de performance

Le mode opératoire des techniques de transformation de la base est pertinent.

Les repères et annotations nécessaires au montage sont intégrés.

Les morceaux du patron sont découpés avec précision.

Le patron est rectifié en respectant le bien-aller, les proportions et les volumes.

Les règles de construction des patrons des périphériques sont appliquées.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Transformer des bases de jupe, de pantalon, de corsage (pivotement de pince, ajout de fronces, création de découpes horizontales ou verticales...)

Transformer des éléments de manches (ballon, gigot, raglan...)

Transformer des éléments d'encolure (col officier, col chemise, col Claudine, enforme...)

Transformer des poches (plaquées, dans les coutures)

Transformer des éléments d'une doublure de jupe, pantalon, robe

Vérifier les proportions et les volumes sur une toile en fonction du croquis et des singularités morphologiques, notamment d'éventuels handicaps

Reproduire fidèlement des tracés sur papier

Découper des contours tracés sur le papier à l'aide d'une paire de ciseaux

Transposer des modifications apportées à une toile sur le patron papier

Annoter (référence, nom, nombre de pièces...) et repérer les crans et les pointages sur le patron

Interpréter la nomenclature d'un modèle

Veiller à la propreté et au rangement de son poste de travail

Trier ses déchets

Procéder à un contrôle continu de son travail

Adopter une posture et une présentation en adéquation avec le métier

Contribuer à des relations courtoises et collaboratives avec des collègues en tenant compte de leurs éventuelles singularités (situation de handicap, maîtrise de la langue)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	25/46

Connaissance des calculs arithmétiques de base (addition, soustraction, multiplication, division, pourcentage, règle de trois...)

Connaissance des principes géométriques de base (parallèle, symétrie, bissectrice, angles...)

Connaissance des règles de normalisation de tracés liées à la conception de vêtement

Connaissance des typologies et singularités morphologiques, notamment les adaptations à prévoir pour les personnes en situation de handicap

Connaissance des règles de calculs d'échelle

Connaissance des règles de représentation dans l'espace

Connaissance des techniques de transformation en patron (fronces, plis, godets, pivots de pinces, empiècement...)

Connaissance du vocabulaire technique lié à la transformation de patron de base (élargissement, ampleur, pli, empiècement, découpe, rehausse...)

Connaissance du vocabulaire lié aux formes ou types de vêtement (jupe patineuse, jupe à godets, manches raglan, manches ballon, pantalon slim, pantalon large...)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	26/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Bâtir la toile d'un patron de base ou d'un vêtement féminin

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du patron papier de base ou du vêtement, tracer les lignes d'aplomb et les contours sur de la toile, ajouter les valeurs de couture, couper les morceaux, les bâtir, rectifier la toile lors de l'essayage sur le mannequin doté de bolducs et/ou le client conformément à sa morphologie et au modèle afin de produire une toile ajustée.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel travaille dans son atelier à la fois dans la zone dédiée au patronage et dans l'espace de fabrication. Il utilise de la toile à patron généralement en rouleaux. Il mesure le métrage nécessaire et le coupe à l'aide d'une paire de ciseaux. Il le décatit au fer à repasser pour la stabiliser ou rétablir le droit-fil.

Il s'installe à sa table de modéliste ou de coupe, en position debout ou assise sur une chaise réglée à sa hauteur. Il positionne le patron papier de la base ou du vêtement sur la toile à l'aide de poids et d'épingles. Il trace les lignes d'aplomb verticales et horizontales à l'identique de celles du patron, ainsi que les contours à l'aide d'un crayon papier.

Il bâtit la toile à grands points, soit manuellement à l'aide d'aiguille, soit à la machine qu'il a préalablement enfilée avec du fil adapté et réglée.

Il peut s'équiper d'un dé à coudre quand il assemble la toile à la main. Il respecte les règles d'hygiène et de sécurité en manipulant les équipements ou les machines.

Il procède à l'essayage sur le client installé dans une cabine d'essayage et ajuste la toile à l'aide d'épingles. Il peut également faire l'essayage sur un mannequin sur lequel sont positionnés des bolducs.

Il collecte séparément les déchets de toile en vue de leur recyclage ultérieur.

Critères de performance

Les lignes d'aplomb et les contours sont conformes au patron papier.

Les valeurs de couture sont matérialisées et régulières.

Les morceaux de la toile sont découpés avec netteté et précision.

La toile est bâtie en respectant les lignes d'assemblage.

La toile est rectifiée en fonction de la morphologie du client et du modèle de vêtement.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Stabiliser une étoffe par décatissage au fer à repasser

Epingler des repères de lignes de construction et d'aplomb sur un mannequin en utilisant des bolducs

Déterminer et tracer à la main des valeurs de couture sur une toile

Couper les éléments d'une toile à la main

Bâtir à grands points, sans finition, une toile à la main ou avec une machine à coudre

Vérifier les aplombs verticaux et horizontaux de la toile sur le mannequin

Contrôler la concordance de lignes de construction entre la toile et le mannequin sur lequel sont placés des bolducs

Rectifier une toile lors d'un essayage d'un essayage sur le client, en supprimant ou en ajoutant de la matière

Régler une toile à plat (après essayage)

Vérifier les proportions et les volumes sur une toile en fonction du croquis

Veiller à la propreté et au rangement de son poste de travail

Trier ses déchets

Procéder à un contrôle continu de son travail

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	27/46

Respecter des règles, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement liées à l'exercice de l'emploi

Adopter une posture et une présentation en adéquation avec le métier

Respecter les règles de communication liées à l'accueil de clientèle

Respecter l'intimité et l'intégrité du client lors des essayages

Contribuer à des relations courtoises et collaboratives avec des collègues en tenant compte de leurs éventuelles singularités (situation de handicap, maîtrise de la langue)

Connaissance des principales parties et du réglage d'un fer à repasser (utilisé pour décatir)

Connaissance des principaux organes, de l'enfilage et du fonctionnement de base d'une machine à coudre (piqueuse plate)

Connaissance des points main liés au bâtissage d'une toile

Connaissance des techniques d'assemblage pour déterminer les valeurs de couture

Connaissance des principales techniques d'assemblage utiles pour le montage de toile (assemblage, plis, fronces)

Connaissance du mode opératoire de montage d'une toile

Connaissance des principales méthodes de retouches d'une toile, par épinglage ou ajout de matière

Connaissance du vocabulaire lié au montage de toile (épinglage, droit-fil, aplomb, bien-aller...)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	28/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Couper les éléments constitutifs d'un vêtement féminin ou d'un accessoire textile

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du patron du vêtement ou des dimensions de l'accessoire textile et des étoffes, réaliser le placement en tenant compte du droit-fil, des éventuels raccords et de l'économie de matière, tracer les valeurs de couture, ajouter les repères et/ou les crans, couper manuellement les différentes pièces, en respectant des règles d'hygiène, sécurité et environnement, afin d'obtenir les pièces constitutives coupées d'un vêtement féminin ou d'un accessoire textile.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel travaille dans l'atelier, en position debout, sur une table de patronage ou de coupe, non encombrée, propre ou recouverte d'un linge de protection. Il exerce dans un espace suffisamment éclairé et une ambiance sonore calme.

Il positionne le patron sur le tissu à l'aide d'épingles et de poids.

Quand il utilise des tissus flous ou fuyants, il a recours à du papier de soie ou du film plastique qu'il place sous le tissu, afin qu'il ne bouge pas.

Il trace sur le tissu les valeurs de couture à l'aide d'un crayon à tissu ou d'un traceur à poudre ou d'une craie tailleur, d'une couleur adaptée à la teinte ou à l'imprimé du tissu. Il coupe le tissu avec des ciseaux adaptés et aiguisés.

Une fois les éléments coupés, il laisse les pièces du patron épinglées sur le tissu pour les repérer et respecter leur sens d'assemblage.

Il respecte les règles d'hygiène et de sécurité, en particulier dans le maniement des ciseaux.

Il collecte et évacue les chutes de tissu et de matières dans une poubelle dédiée au recyclage.

Critères de performance

Tous les éléments du patron sont placés en tenant compte du droit-fil, des éventuels raccords et de l'économie de matière.

Les valeurs de couture tracées sont correctement choisies.

Les repères d'assemblage et les crans sont fidèles au patron.

La coupe des pièces d'étoffes est nette et précise.

Les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement sont respectées.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Stabiliser une étoffe par décatissage au fer à repasser

Identifier les caractéristiques des principales étoffes

Repérer l'endroit, l'envers, le droit-fil de différentes étoffes ainsi que le sens (motif, poil...)

Placer un patron sur tout type d'étoffe, uni et à motifs, en gérant les raccords de motifs et l'économie de matière

Déterminer des valeurs de couture en fonction des assemblages subséquents

Tracer à la main les valeurs de couture d'un patron sur une étoffe

Couper les pièces d'étoffes constitutives d'un vêtement avec des ciseaux

Veiller à la propreté et au rangement de son poste de travail

Trier ses déchets

Classer, organiser les pièces coupées

Procéder à un contrôle continu de son travail

Respecter des règles, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement liées à l'exercice de l'emploi

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	29/46

Adopter une posture et une présentation en adéquation avec le métier
Contribuer à des relations courtoises et collaboratives avec des collègues en tenant compte de leurs éventuelles singularités (situation de handicap, maîtrise de la langue)

Connaissance de la technologie des matières textiles
Connaissance des méthodes de placement et recherche d'emploi sur des matières textiles
Connaissance des techniques de coupe des étoffes
Connaissance des règles de tri des déchets
Connaissance du vocabulaire lié aux étoffes (tissu, maille, chaîne et trame, sens, droit-fil, endroit, envers, laize...)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	30/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 7

Constituer les sous-ensembles d'un vêtement féminin ou d'un accessoire textile

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des pièces d'étoffes préalablement coupées et de fournitures, en tenant compte des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement, déterminer le mode opératoire à mettre en œuvre, effectuer des préparations telles que pose de droit-fil ou de thermocollant, équiper et régler les machines à coudre, assembler et piquer les éléments par différentes techniques en respectant les valeurs de couture, les repères d'assemblage et les éventuels motifs, repasser les sous-ensembles en fonction du besoin, afin de préparer et réaliser des sous-ensembles d'un vêtement féminin ou d'un accessoire textile.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce dans un espace de l'atelier équipé de machines, telles que piqueuse plate ou surjeteuse, ou réalisant différents points (zig-zag, boutonnières, ...). Il utilise également un poste de repassage équipé à minima d'un fer à repasser ou d'une centrale vapeur et d'une jeannette, qu'il utilise en position debout.

En complément de l'éclairage naturel, il utilise les lampes intégrées aux machines et travaille assis sur une chaise réglée à sa hauteur.

Il dispose de rangements organisés pour les cônes de fils, les pieds-presseurs, les aiguilles, et les nombreux autres accessoires.

Il effectue le thermocollage des pièces concernées et la pose de droit-fil au fer à repasser qu'il règle en tenant compte de la composition des étoffes et de sa sécurité.

Il équipe les machines de fils et les règle à partir de chutes de tissu récupérées lors de la coupe. Pendant l'assemblage, il utilise un régllet pour vérifier les dimensions et des ciseaux coupe-fil pour éliminer les restes de fils.

Il a recours éventuellement à des gabarits, carton ou plastique pour le repassage intermédiaire, le piquage ou le pointage.

Il archive les patrons papier et les gabarits après utilisation, dans un espace de rangement dédié.

Il applique les règles de sécurité, par exemple les cheveux attachés, l'absence de vêtements flottants qui pourraient le gêner lors de l'utilisation de machines ou au poste de repassage. Il maintient son poste de travail propre au fur et à mesure en jetant à la poubelle des résidus de fils et de tissus.

Critères de performance

Le mode opératoire de fabrication est approprié au travail à réaliser.

Le droit-fil ou le thermocollant est correctement posé aux endroits requis.

Le réglage et l'utilisation des machines à coudre sont adaptés aux matières.

Les points sont réguliers et adaptés aux matières utilisées et aux opérations.

Les techniques de piquage à la machine sont maîtrisées.

Les valeurs de couture et les repères d'assemblage prévus ainsi que les éventuels raccords, sont respectés.

Les sous-ensembles sont nets et non altérés.

Les règles d'hygiène, de sécurité, d'environnement sont respectées.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Respecter l'endroit, l'envers lors des opérations de préparation et de piquage

Régler les paramètres d'un fer à repasser

Appliquer de la toile thermocollante pour renforcer des éléments d'étoffes (col, poignet, ceinture...)

Enfiler une machine à coudre portable ou professionnelle

Remplir ou bobiner une canette de fils

Equiper des machines à coudre avec des pieds-presseurs, guides...

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	31/46

Régler les paramètres de diverses machines à coudre, telles que piqueuse plate, surjeteuse (tensions, longueur et type de point...)
 Assembler des pièces de même profil en sous-ensembles à la machine à coudre (bordage, coulissage, rempliage, surfilage, surpiquage...)
 Eplucher, couper des fils
 Effectuer l'entretien courant des machines à coudre et des équipements

Veiller à la propreté et au rangement de son poste de travail
 Procéder à un contrôle continu de son travail
 Respecter les règles, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement liées à l'exercice de l'emploi
 Construire/établir un mode opératoire logique et efficace
 Classer et positionner les pièces pour faciliter la fabrication des sous-ensembles

Adopter une posture et une présentation en adéquation avec le métier
 Contribuer à des relations courtoises et collaboratives avec des collègues en tenant compte de leurs éventuelles singularités (situation de handicap, maîtrise de la langue)

Connaissance de la technologie des matières textiles
 Connaissance des techniques du thermocollage
 Connaissance des schémas de couture de base (couture ouverte, couchée, surpiquée, surjetée...)
 Connaissance des principaux organes, du fonctionnement et des réglages de diverses machines à coudre, portable, piqueuse plate ou surjeteuse
 Connaissance des modalités d'entretien courant des machines à coudre (piqueuse plate, surjeteuse) et du matériel de repassage
 Connaissance des principaux pieds-presseurs, guides et accessoires d'une piqueuse plate
 Connaissance des principaux types de points, leur utilisation et leur rendu visuel (point droit, surjet, point zig-zag...)
 Connaissance des principaux types de couture (ouverte, couchée, rabattue, biais...)
 Connaissance du vocabulaire lié aux méthodes de piquage (assemblage, surpiquage, ourlage...)
 Connaissance du vocabulaire lié aux différents types de sous-ensembles (patte indéchirable, patte chemisier...)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	32/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 8

Réaliser le montage et les finitions d'un vêtement féminin ou d'un accessoire textile

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des sous-ensembles d'un vêtement féminin ou d'un accessoire textile, en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement, équiper et régler les machines à coudre, monter par piquage les différentes pièces en gérant les symétries et/ou les embus, poser des accessoires fonctionnels et/ou décoratifs aux points mains, exécuter un contrôle final de propreté du vêtement ou de l'accessoire textile afin de le livrer au client

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel travaille dans le même espace de l'atelier et les mêmes conditions que pour l'assemblage des sous-ensembles. Il utilise le poste de repassage en position debout et les machines à coudre telles que piqueuse plate ou surjeteuse en position assise sur une chaise qu'il règle.

Il exerce avec une certaine aisance gestuelle, car certaines pièces, par exemple avec différents profils, peuvent être compliquées à manipuler ou volumineuses.

Il travaille avec soin, notamment en réalisant les surpiqûres et finitions sur l'endroit du vêtement, car elles sont visibles.

Pour la réalisation des points mains, il utilise un dé et diverses aiguilles, ce qui implique une aisance gestuelle différente du piquage à la machine. Il réalise certains points fantaisie ou les boutonnieres à la machine portative qui propose une diversité de points.

Il a recours à du petit outillage spécifique manuel, par exemple pour la pose de pressions, rivets, ...

Il met le vêtement final sur cintre accroché à un portant ou dans des contenants adaptés pour des produits textiles, dans l'attente de son retrait par le client.

Il respecte les règles d'hygiène et de sécurité, par exemple lors de l'utilisation des machines à coudre ou du poste de repassage. Il trie ses éventuels déchets de façon sélective en vue de leur recyclage ultérieur.

Critères de performance

Le réglage et l'utilisation des machines à coudre sont adaptés aux matières.

Les piqûres et finition(s) de bord sont nettes et régulières.

Les montages sont symétriques.

Les éventuels embus sont résorbés aux endroits requis.

Les accessoires sont fixés solidement, aux endroits prévus.

Les principaux points mains sont réguliers et maîtrisés.

Le vêtement ou l'accessoire textile est propre et net avant sa livraison.

Les règles d'hygiène, de sécurité, d'environnement sont respectées.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Régler les paramètres d'un fer à repasser

Respecter l'endroit, l'envers lors des opérations de montage

Enfiler une machine à coudre (piqueuse plate, surjeteuse)

Remplir ou bobiner une canette de fil

Equiper des machines à coudre avec des pieds-presseurs, guides...

Régler les paramètres de diverses machines à coudre, telles que piqueuse plate, surjeteuse (tensions, longueur et type de point...)

Monter des sous-ensembles de profils différents à la machine à coudre (piqueuse plate, surjeteuse)

Monter des sous-ensembles avec résorption d'embu

Monter des sous-ensembles symétriques

Eplucher, couper des fils

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	33/46

Effectuer l'entretien courant des machines à coudre et des équipements
 Réaliser une boutonnière à la machine
 Fixer des boutons et des accessoires (agrafes, pression à coudre...) aux points mains courants tels que le point glissé, avant et arrière
 Réaliser des ourlets à la machine ou aux points mains courants tels que le point glissé, bagué, avant et arrière
 Poser des pressions, rivets, à l'aide de petit outillage spécifique manuel
 Eplucher, rentrer des fils
 Effectuer le repassage final d'un vêtement

Procéder à un contrôle continu de son travail
 Ajuster un mode opératoire pour plus d'efficacité
 Positionner des sous-ensembles pour faciliter le montage
 Organiser son espace de travail de façon rationnelle
 Respecter des règles, d'hygiène et de sécurité liées à l'exercice de l'emploi
 Veiller à la propreté et au rangement de son poste de travail

Adopter une posture et une présentation en adéquation avec le métier
 Contribuer à des relations courtoises et collaboratives avec des collègues en tenant compte de leurs éventuelles singularités (situation de handicap, maîtrise de la langue)

Connaissance de la technologie des matières textiles
 Connaissance des modalités d'entretien courant des machines à coudre
 Connaissance des schémas de couture de base (couture ouverte, couchée, surpiquée, surjetée...)
 Connaissance des principaux organes, du fonctionnement et des réglages de diverses machines à coudre (piqueuse plate, surjeteuse) pour piquer ou surjeter
 Connaissance des principaux pieds-presseurs, guides et accessoires d'une piqueuse plate
 Connaissance des principaux types de points, leur utilisation et leur rendu visuel (point droit, surjet, point zig-zag...)
 Connaissance des principaux types de couture de finition de bord (couchée, rabattue, biais...)
 Connaissance du vocabulaire lié aux méthodes de piquage (assemblage en fourreau, surpiquage, rabattage, ourlage...)
 Connaissance du vocabulaire lié aux différents types de sous-ensembles (fente indéchirable, patte de chemisier...)
 Connaissance des principaux types de points mains et les préconisations d'utilisation
 Connaissance du vocabulaire technique lié aux points mains (glissé, chaînette, chausson...)
 Connaissance des règles de repassage en fonction des caractéristiques des étoffes

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	34/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 9

Retoucher un vêtement ou un accessoire textile

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un vêtement préalablement essayé ou d'un accessoire textile, en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement, définir le mode opératoire et la matière d'œuvre et les fournitures à utiliser, marquer les zones à retoucher, tracer à plat et régler les nouvelles lignes d'assemblage et de coupe, démonter et/ou couper les pièces concernées, exécuter à la machine ou à la main les assemblages et les finitions, repasser en fin d'intervention afin de restituer au client un vêtement ou un accessoire textile ajusté ou transformé selon les conditions fixées avec lui.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel travaille dans sa boutique/atelier, propre, suffisamment désencombrée et éclairée. Il travaille le plus souvent en position assise dans une ambiance sonore modérée.

Il stocke les vêtements à retoucher sur des portants ou dans des contenants adaptés.

Il utilise des machines à coudre telles que piqueuse plate, surjeteuse, zig-zag (portative), ainsi qu'un poste de repassage. Il coud à la main, à l'aide d'aiguille main, certains accessoires, tels que des accroches et des boutons.

Il dispose de petit outillage, par exemple épingles, paire de ciseaux, craie de traçage.

Il veille à utiliser le coloris de fils le plus proche de celui du vêtement.

Il repasse à l'aide d'un fer à repasser ou d'une centrale vapeur la zone ou le vêtement retouché avant de l'étiqueter et le placer sur un cintre ou dans un contenant.

Il respecte les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement, par exemple en manipulant les équipements avec prudence et en triant les déchets textiles pour leur recyclage ultérieur.

Critères de performance

Le mode opératoire et les matières à utiliser sont adaptés au travail à réaliser.

Les zones à retoucher sont marquées aux endroits adéquats.

Les lignes sont réglées de façon harmonieuse.

Les éléments nécessaires sont démontés ou coupés en tenant compte de la technique de montage initial du vêtement.

Le vêtement ou l'accessoire textile est assemblé et fini à la machine ou à la main aux dimensions et formes prévues.

Le vêtement ou l'accessoire textile est propre et net après repassage final.

Les règles d'hygiène, de sécurité, d'environnement sont respectées.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Respecter l'endroit, l'envers lors des opérations de préparation et de piquage

Régler les paramètres d'un fer à repasser

Enfiler une machine à coudre (piqueuse plate, surjeteuse)

Remplir ou bobiner une canette de fils

Equiper des machines à coudre avec des pieds-presseurs, guides...

Régler les paramètres de diverses machines à coudre, telles que piqueuse plate, surjeteuse (tension, longueur et type de point...)

Eplucher, couper des fils

Effectuer l'entretien courant des machines à coudre (piqueuse plate, surjeteuse, zig-zag portative) et des équipements

Choisir des fournitures et des accessoires

Etablir un mode opératoire pour réparer ou transformer un vêtement

Démonter des parties de vêtement en tenant compte des méthodes de montage à la machine ou à la main

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	35/46

Renforcer des éléments par pose de toile thermocollante, de droit-fil...
 Remplacer, retoucher des doublures (jupe, blouson, veste, manteau)
 Ajuster un vêtement en supprimant ou en ajoutant une étoffe
 Repérer par épinglage les dimensions et réaliser des ourlets
 Monter différents types de fermetures à glissière et invisibles à la machine (jupe, pantalon, blouson)
 Réaliser une boutonnière à la machine
 Fixer des boutons et des accessoires (agrafes, pression à coudre...) aux points mains courants tels que le point glissé, avant, d'arrêt
 Réaliser des ourlets piqués ou invisibles à la machine
 Poser des pressions, des rivets, à l'aide de petits outillages manuels spécifiques

Veiller à la propreté et au rangement de son poste de travail
 Procéder à un contrôle continu de son travail
 Respecter des règles, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement (trier ses déchets) liées à l'exercice de l'emploi
 Construire/établir un mode opératoire logique et efficace

Adopter une posture et une présentation en adéquation avec le métier
 Contribuer à des relations courtoises et collaboratives avec des collègues en tenant compte de leurs éventuelles singularités (situation de handicap, maîtrise de la langue)

Connaissance de la technologie des matières textiles
 Connaissance des techniques du thermocollage
 Connaissance des principaux organes, du fonctionnement et des réglages de diverses machines à coudre (piqueuse plate, surjeteuse)
 Connaissance des modalités d'entretien courant des machines à coudre et du matériel de repassage
 Connaissance des principaux pieds-presseurs, guides et accessoires d'une piqueuse plate
 Connaissance des principaux types de points, leur utilisation et leur rendu visuel (point droit, surjet, point zig-zag...)
 Connaissance des principales techniques de montage de vêtements à la machine ou à la main
 Connaissance des principales méthodes pour ajuster un vêtement (rétrécir, agrandir, rallonger, raccourcir)
 Connaissance des principaux types de couture (ouverte, couchée, rabattue, biais...)
 Connaissance des méthodes d'assemblage et de montage à la machine de vêtement
 Connaissance des points mains de finition (bagué, glissé...)
 Connaissance du vocabulaire technique lié à la transformation et l'ajustement de vêtement

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	36/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 10

Réparer un vêtement ou un accessoire textile

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un vêtement ou d'un accessoire textile déposé par le client, en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement, définir le mode opératoire en sélectionnant la matière d'œuvre et les fournitures, découdre les éléments à réparer si nécessaire, procéder à la réparation en utilisant différentes techniques d'assemblage ou de reprisage à la machine ou à la main, vérifier la solidité, l'esthétique et/ou la fonctionnalité de la partie réparée, repasser le vêtement ou l'accessoire en fin d'intervention si nécessaire, afin de restituer au client dans un état proche de son état initial.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel travaille dans sa boutique/atelier, propre, suffisamment désencombrée et éclairée. Il travaille le plus souvent en position assise dans une ambiance sonore modérée.

Il stocke les vêtements ou produits textiles à réparer sur des portants ou dans des contenants adaptés.

Il utilise des machines à coudre, telles que piqueuse plate, surjeteuse, zig-zag (portative), éventuellement recouvreuse ou brodeuse, ainsi qu'un poste de repassage. Il répare ou reprise à la main ou à la machine, certains trous et accrocs

Il dispose de petit outillage, par exemple épingles, petits ciseaux, craie de traçage pour repérer la partie concernée (trou, zip cassé, couture décousue) et la réparer.

Il veille à utiliser le coloris de fils "ton sur ton" par rapport au vêtement initial ou au produit textile, et à respecter, si possible le montage et l'esthétisme initial.

Il fait preuve d'ingéniosité, de créativité et dispose d'astuces en cherchant éventuellement des solutions sur des tutoriels ou des magazines spécialisés.

Il stocke et étiquette le vêtement ou le produit textile réparé sur des portants ou des contenants adaptés.

Il respecte les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement, par exemple en manipulant les équipements avec prudence et en triant les déchets textiles pour leur recyclage ultérieur.

Critères de performance

Le mode opératoire et les matières à utiliser sont adaptés au travail à réaliser.

Les zones à réparer sont décousues, si nécessaire, avec soin aux endroits requis.

Le vêtement ou l'accessoire textile est réparé à la machine ou à la main avec la technique d'assemblage ou de reprisage adaptée.

La partie réparée du vêtement ou de l'accessoire textile est solide, esthétique et/ou fonctionnelle.

La partie réparée du vêtement ou de l'accessoire textile est propre et nette après un éventuel repassage.

Les règles d'hygiène, de sécurité, d'environnement sont respectées.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Respecter l'endroit, l'envers lors des opérations de préparation et de piquage

Régler les paramètres d'un fer à repasser

Enfiler une machine à coudre (piqueuse plate, surjeteuse)

Remplir ou bobiner une canette de fils

Equiper des machines à coudre avec des pieds-presseurs, guides...

Régler les paramètres de diverses machines à coudre telles que piqueuse plate, surjeteuse (tensions, longueur et type de point...)

Eplucher, couper des fils

Effectuer l'entretien courant des machines à coudre et des équipements

Choisir des fournitures et des accessoires

Etablir un mode opératoire pour réparer un vêtement

Découdre des parties de vêtement en tenant compte de la méthode de montage initial (machine ou main)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	37/46

Renforcer des éléments par pose de toile thermocollante, de droit-fil...
Réparer des doublures (jupe, pantalon, blouson, veste, manteau)
Positionner et remplacer différents types de fermetures à glissière et invisibles (jupe, pantalon, blouson)
Reprendre ou stopper aux points-mains

Veiller à la propreté et au rangement de son poste de travail
Procéder à un contrôle continu de son travail
Respecter des règles, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement (tri des déchets) liées à l'exercice de l'emploi
Construire/établir un mode opératoire logique et efficace

Adopter une posture et une présentation en adéquation avec le métier
Contribuer à des relations courtoises et collaboratives avec des collègues en tenant compte de leurs éventuelles singularités (situation de handicap, maîtrise de la langue)

Connaissance de la technologie des matières textiles
Connaissance des techniques de thermocollage
Connaissance des principaux organes, du fonctionnement et des réglages de diverses machines à coudre (piqueuse plate, surjeteuse)
Connaissance des modalités d'entretien courant des machines à coudre et du matériel de repassage
Connaissance des principaux pieds-presseurs, guides et accessoires d'une piqueuse plate
Connaissance des principaux types de points, leur utilisation et leur rendu visuel (point droit, surjet, point zig-zag...)
Connaissance des principales techniques de réparation d'un vêtement (réparer un accroc, changer une fermeture à glissière de jupe/pantalon/robe, reprendre...)
Connaissance des méthodes d'assemblage et de montage à la machine et à la main de vêtement
Connaissance des points mains utilisés en reprisage ou stoppage
Connaissance du vocabulaire technique lié à la réparation de vêtement

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	38/46

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Adopter un comportement orienté vers l'autre

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'une demande client liée à la fabrication d'un vêtement féminin sur-mesure ou la retouche et réparation de vêtement ou d'accessoire textile, écouter ses attentes en le questionnant et reformulant si nécessaire, lui expliquer le chiffrage ou le devis, argumenter en cas d'objection afin de contractualiser la prestation.

Critères de performance

Les besoins et attentes du client sont recueillis avec précision.
Le contenu de la prestation et son prix de vente sont expliqués de façon claire et exhaustive au client.
Les arguments techniques et commerciaux sont pertinents.

Organiser ses actions

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'une vente de fabrication de vêtement féminin sur mesure, de retouche ou de réparation d'un vêtement ou d'accessoire textile, planifier le délai, définir le mode opératoire afin de restituer le produit fini conformément aux attentes au client.

Critères de performance

Le délai de réalisation de la prestation est fixé.
Le mode opératoire des techniques de transformation de la base est pertinent.
Le mode opératoire de fabrication est approprié au travail à réaliser.
Le mode opératoire et les matières à utiliser sont adaptés au travail à réaliser.

Mettre en œuvre une démarche de résolution de problème

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'une demande de création d'un vêtement féminin sur mesure, ou d'une retouche ou d'une réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile, proposer une solution technique, produire un patron de vêtement et une toile, régler et utiliser les machines pour la fabrication, réparer par assemblage ou reprisage afin de fournir un vêtement portable ou un accessoire textile utilisable.

Critères de performance

Une ou plusieurs solutions techniques incluant la matière d'œuvre, sont adaptées au cas à traiter.
Le patron du vêtement est rectifié en respectant le bien-aller, les proportions et les volumes.
La toile est rectifiée en fonction de la morphologie du client et du modèle de vêtement.
Le réglage et l'utilisation des machines à coudre sont adaptées aux matières.
Le vêtement ou le produit textile est réparé avec la technique d'assemblage ou de reprisage adaptée.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	39/46

Glossaire technique

Assembler

Réunir les différentes parties d'un vêtement par différents types de piqûre ou par thermocollage, ou par boutonnage, etc.

Biais

Bande d'étoffe, coupée en diagonale à 45° par rapport au droit fil ; doté d'une certaine élasticité, le biais se place sur les découpes arrondies, les dessous de cols, les passepoils et permet de réaliser une bordure ou une dissimulation d'une couture, un ourlet, etc.

Bordage

Protection d'une ou plusieurs pièces, simultanément à leur assemblage, par une pièce à cheval sur le ou les bords à protéger.

Canette

Petite bobine en acier ou en plastique sur laquelle s'enroule le fil posé dans la boîte à canette d'une machine à coudre ; elle régule le déroulement du fil et contribue à la formation d'un point.

Décatir/décatissage

Procédé qui consiste à fixer le tissu à chaud et à le refroidir ensuite pour éliminer les tensions internes qui s'y sont accumulées lors des opérations précédentes de filature, de tissage...

Droit-fil

Désigne le sens de la lisière ; chaîne en tissage et colonne en tricotage.

Embu

Surplus de matière nécessaire à assurer l'emboîtement d'une manche, d'un col ou de toute autre partie d'un vêtement.

Etoffe

Masse cohérente plus ou moins plate, composée de fibres animales, végétales ou chimiques, quel qu'en soit le mode de liaison, tissage, tricotage, généralement destinée à l'habillement ou à l'ameublement.

Gradé / gradation

Mesure. Définit la progression par degrés successifs des différentes tailles d'un même modèle, en partant d'un patronage de taille moyenne.

Jeannette

Petit plateau spécialement conçu pour atteindre des zones difficiles d'accès qu'une table à repasser de repassage ne permet pas, par exemple manches, cols, poignets...

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	40/46

Monter

Réunir tous les éléments constitutifs d'un vêtement grâce à une succession d'opérations.

Motif

Sujet de base qui constitue un élément de décor. Le motif détermine le genre du tissu. Il peut y avoir plusieurs motifs sur la longueur ou la largeur d'un tissu.

Ourlage

Maintien d'un bord plié deux fois sur lui-même ; la piqûre traverse totalement les épaisseurs ou est "invisible" sur la face opposée au côté plié.

Pied presseur

Mécanisme annexe d'une machine à coudre, fixé à l'extrémité inférieure de la barre. Il maintient et presse sur les griffes contre la plaque à aiguille l'étoffe pour l'entraîner. Il assure d'autres fonctions, telles que le support d'accessoires, le coupe-fil, etc.

Piqueuse plate

Machine à coudre à plat à une ou plusieurs aiguilles ; certaines sont automatiques ou discontinues.

Point de chaînette

Succession d'anneaux pris les uns dans les autres qui diffèrent selon le modèle de la machine à coudre : point de chaînette un fil, un fil invisible, un fil zig-zag, deux aiguilles deux fils, deux aiguilles, etc.

Point devant

Point plat apparaissant sur le tissu en traits discontinus. On l'exécute en sortant l'aiguille du tissu et en la rentrant quelques fils plus loin de façon à laisser un vide. Les points se font aussi petits et réguliers que possible lorsqu'on travaille des tissus luxueux.

Point glissé

Voir Point devant.

Réparation

Remise en état de ce qui a subi un dommage pour le rendre à nouveau utilisable ou fonctionnel.

Retouche

Modification, correction des mesures d'un vêtement pour l'adapter aux mesures personnelles d'une personne.

Roulette à patron

Petit outil de couture portatif, muni d'une poignée avec une roue dentée, permet de transférer des motifs ou des marques sur le tissu.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	41/46

Surfilage

Opération visant à exécuter un point de surfil, en passant un fil qui chevauche le bord d'un tissu coupé à vif, afin d'éviter l'effilochage.

Surjeteuse ou machine à surjeter

Machine à coudre qui possède deux aiguilles, deux crochets et une lame afin de réaliser deux opérations en une seule fois :

- le rasage qui s'effectue en coupant automatiquement l'excédent d'étoffe juste avant la réalisation de la couture ;
- la réunion des deux bords avec deux ou plusieurs fils grâce à différents points de couture ; les deux crochets réalisent les points de recouvrement, grâce aux fils qui entourent et "sauvegardent" les lisières des morceaux assemblés.

Textile

Terme générique qui désigne tout produit composé de fibres textiles, pures ou en mélange.

Thermocollage

Opération destinée à renforcer les éléments d'un vêtement en totalité ou en partie par application d'un support collant pour le raidir et lui conférer un aspect plus net.

Thermocollant

Se dit d'une étoffe que l'on fait adhérer à une autre par l'opération du thermocollage.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	42/46

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	43/46

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CRR	REAC	TP-01264	05	20/01/2026	22/12/2025	44/46

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."



REFERENTIEL D’EVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Couturier retoucheur réparateur

Niveau 4

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CRR	RE	TP-01264	05	21/12/2025	20/01/2026	1/34

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Couturier retoucheur réparateur

Sigle du titre professionnel : CRR

Niveau : 4 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 242s - Coupe, confection des vêtements-

Code(s) ROME : B1803, D1207

Formacode : 21757, 21736, 21728, 21766

Date de l'arrêté : 04/12/2025

Date de parution au JO de l'arrêté : 21/12/2025

Date d'effet de l'arrêté : 24/03/2026

2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014> , rubrique textes réglementaires/documents techniques.

La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.

3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel CRR

Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CRR	RE	TP-01264	05	21/12/2025	20/01/2026	3/34

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réaliser une vente conseil de création d'un vêtement féminin sur mesure, de retouche et de réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile Etablir le prix de vente d'une création d'un vêtement féminin sur mesure, de retouche et de réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile Construire le patron de base d'un vêtement féminin Produire le patron d'un vêtement féminin Bâtir la toile d'un patron de base ou d'un vêtement féminin Couper les éléments constitutifs d'un vêtement féminin ou d'un accessoire textile Constituer les sous-ensembles d'un vêtement féminin ou d'un accessoire textile Réaliser le montage et les finitions d'un vêtement féminin ou d'un accessoire textile Retoucher un vêtement ou un accessoire textile Réparer un vêtement ou un accessoire textile	14 h 15 min	La mise en situation professionnelle comporte cinq phases indépendantes, dont l'ordre est laissé à l'appréciation de l'organisateur. Phase "Fabrication" (durée : 4 h 45 min) en présence d'un surveillant A partir d'une dotation individuelle (pièces coupées d'étoffes, fournitures), de machines à coudre, d'équipement, de petit outillage et de données techniques, le candidat : - équipe et règle sa machine de type piqueuse plate ; - fabrique un vêtement féminin sur mesure à partir des pièces coupées d'étoffes fournies par le responsable de session ; - établit par écrit le mode opératoire succinct de fabrication. Le prototype du vêtement féminin sur-mesure ainsi que le patron du vêtement sont exposés et consultables par le candidat. Phase "Placement pour coupe" (durée : 45 min) en présence d'un surveillant Le candidat réalise un exercice de placement à l'aide d'un patron papier en taille réduite sur un support papier représentant une pièce d'étoffe. Il répond par écrit aux éventuelles indications ou questions complémentaires demandées. Il remet sa production finale au surveillant. Phase "Vente conseil" (durée : 45 min) en présence du jury Le candidat assure l'accueil, le conseil et la vente d'une prestation de création de vêtement féminin sur mesure ou de retouche et/ou de réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile. Un sujet est attribué au candidat par le responsable de session après un tirage au sort parmi plusieurs études de cas possibles. La prestation comprend : - un échange entre le candidat et le jury pour déterminer la demande du client et pour contractualiser la vente ; - un temps d'élaboration pour le candidat de la réponse détaillée et chiffrée. L'élaboration du chiffrage ou du devis est réalisée manuellement ou numériquement. Le jury joue le rôle de la clientèle. Phase "Conception" (durée : 5 h 30 min) en présence d'un surveillant A partir d'une dotation individuelle (papier et toile à patron), de machine à coudre, d'un mannequin doté de bolducs, de petit outillage, de données techniques fournies et de ses propres documents techniques de transformation (méthode de coupe à plat), le candidat conçoit un modèle

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CRR	RE	TP-01264	05	21/12/2025	20/01/2026	4/34

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			de vêtement féminin sur mesure, ce qui inclut l'élaboration : • d'un patron de base • d'un patron du vêtement • d'une demi-toile du vêtement Le prototype de la demi-toile du vêtement est exposé sur un mannequin et consultable par le candidat. Phase "Retouche(s) et réparation(s)" (durée : 2 h 30 min) en présence du jury A partir d'une dotation individuelle (matière d'œuvre, fournitures, pièce et/ou vêtement), de machines à coudre, d'équipements, de petit outillage et de données techniques, le candidat réalise une ou plusieurs retouches et réparations sur un vêtement et/ou un accessoire textile existants. Pendant cette phase, le jury peut observer les candidats.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 15 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	14 h 30 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

L'élaboration d'un chiffrage ou devis écrit est réalisée manuellement ou numériquement. Dans ce dernier cas, il s'agit de remplir un formulaire et non d'utiliser un tableur numérique.

Le jury, le responsable de session ou le surveillant peut solliciter un référent technique pour intervenir sur les machines et autres équipements en cas de dysfonctionnement ou de panne.

Précisions pour le candidat VAE :

Le responsable de session prévoit en amont de la session de certification un temps de prise en main des machines par le candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CRR	RE	TP-01264	05	21/12/2025	20/01/2026	5/34

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Contractualiser une prestation de création d'un vêtement féminin sur mesure, de retouche et de réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile					
Réaliser une vente conseil de création d'un vêtement féminin sur mesure, de retouche et de réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile	Les besoins et attentes du client sont recueillis avec précision. Les mesures nécessaires sont correctement relevées. L'épingleage lors de l'essayage est correctement réalisé. Une ou plusieurs solutions techniques incluant la matière d'œuvre, sont adaptées au cas à traiter. Le contenu de la prestation et son prix de vente sont expliqués de façon claire et exhaustive au client. Les arguments techniques et commerciaux sont pertinents. Les conditions de vente sont appliquées. Le délai de réalisation de la prestation est fixé.	☒	☐	☐	☐
Etablir le prix de vente d'une création d'un vêtement féminin sur mesure, de retouche et de réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile	La quantité de matière d'œuvre et de fournitures est correctement évaluée. Le chiffrage de la matière d'œuvre est exact. Le temps et le coût d'intervention, intégrant tous les coûts, sont correctement calculés. Le prix de vente est cohérent avec le prix du marché. Le chiffrage final est établi par écrit manuellement ou numériquement.	☒	☐	☐	☐
Concevoir un vêtement féminin sur mesure					
Construire le patron de base d'un vêtement féminin	Le choix du type de base est pertinent. Toutes les lignes de construction et de contour sont tracées et annotées. Tous les éléments de la base sont découpés en respectant les tracés. Les éléments de la base sont dupliqués avec précision. Le patron de base est modifié au corps du client si nécessaire.	☒	☐	☐	☐

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CRR	RE	TP-01264	05	21/12/2025	20/01/2026	6/34

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Produire le patron d'un vêtement féminin	Le mode opératoire des techniques de transformation de la base est pertinent. Les repères et annotations nécessaires au montage sont intégrés. Les morceaux du patron sont découpés avec précision. Le patron est rectifié en respectant le bien-aller, les proportions et les volumes. Les règles de construction des patrons des périphériques sont appliquées.	☒	☐	☐	☐
Bâtir la toile d'un patron de base ou d'un vêtement féminin	Les lignes d'aplomb et les contours sont conformes au patron papier. Les valeurs de couture sont matérialisées et régulières. Les morceaux de la toile sont découpés avec netteté et précision. La toile est bâtie en respectant les lignes d'assemblage. La toile est rectifiée en fonction de la morphologie du client et du modèle de vêtement.	☒	☐	☐	☐
Fabriquer un vêtement féminin sur mesure ou un accessoire textile					
Couper les éléments constitutifs d'un vêtement féminin ou d'un accessoire textile	Tous les éléments du patron sont placés en tenant compte du droit-fil, des éventuels raccords et de l'économie de matière. Les valeurs de couture tracées sont correctement choisies. Les repères d'assemblage et les crans sont fidèles au patron. Les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement sont respectées.	☒	☐	☐	☐
Constituer les sous-ensembles d'un vêtement féminin ou d'un accessoire textile	Le mode opératoire de fabrication est approprié au travail à réaliser. Le droit-fil ou le thermocollant est correctement posé aux endroits requis. Le réglage et l'utilisation des machines à coudre sont adaptés aux matières. Les points sont réguliers et adaptés aux matières utilisées et aux opérations. Les techniques de piquage à la machine sont maîtrisées. Les valeurs de couture et les repères d'assemblage prévus ainsi que les éventuels raccords, sont respectés. Les sous-ensembles sont nets et non altérés. Les règles d'hygiène, de sécurité, d'environnement sont respectées.	☒	☐	☐	☐

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CRR	RE	TP-01264	05	21/12/2025	20/01/2026	7/34

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser le montage et les finitions d'un vêtement féminin ou d'un accessoire textile	Le réglage et l'utilisation des machines à coudre sont adaptés aux matières. Les piqûres et finition(s) de bord sont nettes et régulières. Les montages sont symétriques. Les éventuels embus sont résorbés aux endroits requis. Les accessoires sont fixés solidement, aux endroits prévus. Les principaux points mains sont réguliers et maîtrisés. Le vêtement ou le produit textile est propre et net avant sa livraison. Les règles d'hygiène, sécurité et environnement sont respectées.	☒	☐	☐	☐
Procéder à une retouche et une réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile					
Retoucher un vêtement ou un accessoire textile	Le mode opératoire et les matières à utiliser sont adaptés au travail à réaliser. Les zones à retoucher sont marquées aux endroits adéquats. Les lignes sont réglées de façon harmonieuse. Les éléments nécessaires sont démontés ou coupés en tenant compte de la technique de montage initial du vêtement. Le vêtement ou le produit textile est assemblé et fini à la machine ou à la main aux dimensions et formes prévues. Le vêtement ou le produit textile est propre et net après repassage final. Les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement sont respectées.	☒	☐	☐	☐
Réparer un vêtement ou un accessoire textile	Le mode opératoire et les matières à utiliser sont adaptés au travail à réaliser. Les zones à réparer sont décousues si nécessaire, avec soin aux endroits requis. Le vêtement ou le produit textile est réparé à la machine ou à la main avec la technique d'assemblage ou de reprisage adaptée. La partie réparée du vêtement ou du produit textile est solide, esthétique et/ou fonctionnelle. La partie réparée du vêtement ou du produit textile est propre et nette après un éventuel repassage. Les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement sont respectées.	☒	☐	☐	☐

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CRR	RE	TP-01264	05	21/12/2025	20/01/2026	8/34

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Obligations règlementaires le cas échéant : Néant					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CRR	RE	TP-01264	05	21/12/2025	20/01/2026	9/34

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Adopter un comportement orienté vers l'autre	Réaliser une vente conseil de création d'un vêtement féminin sur mesure, de retouche et de réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile
Organiser ses actions	Constituer les sous-ensembles d'un vêtement féminin ou d'un accessoire textile
	Construire le patron de base d'un vêtement féminin
	Réaliser le montage et les finitions d'un vêtement féminin ou d'un accessoire textile
	Réaliser une vente conseil de création d'un vêtement féminin sur mesure, de retouche et de réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile
	Réparer un vêtement ou un accessoire textile
	Retoucher un vêtement ou un accessoire textile
Mettre en œuvre une démarche de résolution de problème	Bâtir la toile d'un patron de base ou d'un vêtement féminin
	Constituer les sous-ensembles d'un vêtement féminin ou d'un accessoire textile
	Construire le patron de base d'un vêtement féminin
	Produire le patron d'un vêtement féminin
	Réaliser le montage et les finitions d'un vêtement féminin ou d'un accessoire textile
	Réaliser une vente conseil de création d'un vêtement féminin sur mesure, de retouche et de réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile
	Réparer un vêtement ou un accessoire textile
	Retoucher un vêtement ou un accessoire textile

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre CRR

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 03 h 30 min

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CRR	RE	TP-01264	05	21/12/2025	20/01/2026	10/34

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pour les phases "Vente conseil" et "Retouche(s) et réparation(s)", ainsi que l'entretien final. L'un des membres du jury joue le rôle de la clientèle pendant la "Vente conseil".

Pendant la phase "Retouche(s) et réparation(s)" chaque membre composant le jury peut observer le candidat pendant sa prestation tout en poursuivant son évaluation en fonction des produits réalisés par le candidat et remis.

Pour un jury composé de deux membres, le nombre maximum de candidats à évaluer par session est limité à 12.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Un surveillant est présent pour les phases de "Fabrication", de "Placement pour coupe" et de "Conception".

Le responsable de session veille à ce que les candidats prennent connaissance des documents du dossier technique d'évaluation liés à chaque phase en fonction de la chronologie retenue.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CRR	RE	TP-01264	05	21/12/2025	20/01/2026	11/34

REFERENTIEL D'EVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Couturier retoucheur réparateur

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CRR	RE	TP-01264	05	21/12/2025	20/01/2026	13/34

CCP

Contractualiser une prestation de création d'un vêtement féminin sur mesure, de retouche et de réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Etablir le prix de vente d'une création d'un vêtement féminin sur mesure, de retouche et de réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile Réaliser une vente conseil de création d'un vêtement féminin sur mesure, de retouche et de réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile	00 h 45 min	En présence du jury, qui joue le rôle de la clientèle, le candidat assure l'accueil, le conseil et la vente d'une prestation de création de vêtement féminin sur mesure ou de retouche et/ou de réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile. Un sujet est attribué au candidat par le responsable de session après un tirage au sort parmi plusieurs études de cas possibles. La prestation comprend : • un échange entre le candidat et le jury pour déterminer la demande du client et pour contractualiser la vente ; • un temps d'élaboration pour le candidat de la réponse détaillée et chiffrée. L'élaboration du chiffrage ou du devis est réalisée manuellement ou numériquement.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CRR	RE	TP-01264	05	21/12/2025	20/01/2026	15/34

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		00 h 45 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

L'élaboration d'un chiffrage ou devis écrit est réalisée manuellement ou numériquement. Dans ce dernier cas, il s'agit de remplir un formulaire et non d'utiliser un tableur numérique.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Contractualiser une prestation de création d'un vêtement féminin sur mesure, de retouche et de réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 45 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle, car l'un des membres du jury joue le rôle de la clientèle.

Pour un jury composé de deux membres, le nombre maximum de candidats à évaluer par session est limité à 12.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CRR	RE	TP-01264	05	21/12/2025	20/01/2026	16/34

CCP

Concevoir un vêtement féminin sur mesure

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Construire le patron de base d'un vêtement féminin Produire le patron d'un vêtement féminin Bâtir la toile d'un patron de base ou d'un vêtement féminin	05 h 45 min	A partir d'une dotation individuelle (papier et toile à patron), d'une machine à coudre, d'un mannequin, de petit outillage, de données techniques fournies et de ses propres documents techniques de transformation (méthode de coupe à plat), le candidat conçoit un modèle de vêtement féminin sur mesure, ce qui inclut l'élaboration : • d'un patron de base • d'un patron du vêtement • de la demi-toile du vêtement Le prototype de la demi-toile du vêtement est exposé sur le mannequin et consultable par le candidat. Un surveillant est prévu à partir du début de mise en situation professionnelle pour une durée de 4 h 45 min, puis il est remplacé par le jury pendant 1 h jusqu'à la fin.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CRR	RE	TP-01264	05	21/12/2025	20/01/2026	17/34

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		05 h 45 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le surveillant peut solliciter un référent technique pour intervenir sur les machines et autres équipements en cas de dysfonctionnement ou de panne.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Concevoir un vêtement féminin sur mesure

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent 1 h en fin de la mise en situation professionnelle. Pendant cette durée il peut observer chaque candidat.

Pour un jury composé de deux membres, le nombre maximum de candidats à évaluer par session est limité à 12.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant est prévu depuis le début de mise en situation professionnelle pour une durée de 4 h 45 min, puis il est remplacé par le jury pendant 1 h jusqu'à la fin.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CRR	RE	TP-01264	05	21/12/2025	20/01/2026	18/34

CCP

Fabriquer un vêtement féminin sur mesure ou un accessoire textile

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Constituer les sous-ensembles d'un vêtement féminin ou d'un accessoire textile Couper les éléments constitutifs d'un vêtement féminin ou d'un accessoire textile Réaliser le montage et les finitions d'un vêtement féminin ou d'un accessoire textile	05 h 45 min	La mise en situation professionnelle comporte deux phases successives. Phase "Placement pour coupe" (durée : 45 min) en présence d'un surveillant Le candidat réalise un exercice de placement à l'aide d'un patron papier en taille réduite sur un support papier représentatif d'une pièce d'étoffe. Il répond par écrit aux éventuelles indications ou questions complémentaires demandées. Il remet sa production finale au surveillant. Phase "Fabrication" (durée : 5 h) en présence d'un surveillant puis d'un jury A partir d'une dotation individuelle (pièces coupées d'étoffes, fournitures), de machines à coudre, d'équipement, de petit outillage et de données techniques, le candidat : • équipe et règle sa machine, de type piqueuse plate ; • fabrique un vêtement féminin sur mesure à partir des pièces coupées d'étoffes fournies par le responsable de session ; • établit par écrit le mode opératoire succinct de fabrication.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CRR	RE	TP-01264	05	21/12/2025	20/01/2026	19/34

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			Le prototype du vêtement féminin sur-mesure ainsi que le patron du vêtement sont exposés et consultables par le candidat. Un surveillant est prévu à partir du début de la phase "Fabrication" pour une durée de 3 h, puis il est remplacé par le jury pendant 2 h jusqu'à la fin de la mise en situation professionnelle. Pendant cette durée le jury peut observer chaque candidat.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	05 h 45 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le jury, le responsable de session ou le jury peut solliciter un référent technique pour intervenir sur les machines et autres équipements en cas de dysfonctionnement ou de panne.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Fabriquer un vêtement féminin sur mesure ou un accessoire textile

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent en deuxième partie de la phase "Fabrication" pendant 2 h jusqu'à la fin de la mise en situation professionnelle.

Pour un jury composé de deux membres, le nombre maximum de candidats à évaluer par session est limité à 12.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CRR	RE	TP-01264	05	21/12/2025	20/01/2026	20/34

Conditions particulières de composition du jury :
Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant est prévu depuis le début de la mise en situation professionnelle pour une durée de 3 h 45 min. Il est présent pendant 45 min pour la phase "Placement pour coupe" et pendant 3 h pour la phase "Fabrication". Il est ensuite remplacé par le jury pendant 2 h jusqu'à la fin de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CRR	RE	TP-01264	05	21/12/2025	20/01/2026	21/34

CCP

Procéder à une retouche et une réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Retoucher un vêtement ou un accessoire textile Réparer un vêtement ou un accessoire textile	02 h 45 min	A partir d'une dotation individuelle (matière d'œuvre, fournitures, pièce et/ou vêtement), de machines à coudre, d'équipements, de petit outillage et de données techniques, le candidat réalise une ou plusieurs retouches et réparations sur un vêtement et/ou un accessoire textile existants. La mise en situation professionnelle se déroule en présence du jury, qui peut observer les candidats.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		02 h 45 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CRR	RE	TP-01264	05	21/12/2025	20/01/2026	23/34

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le jury peut solliciter un référent technique pour intervenir sur les machines et autres équipements en cas de dysfonctionnement ou de panne.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Procéder à une retouche et une réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 45 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Pour un jury composé de deux membres, le nombre maximum de candidats à évaluer par session est limité à 12.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CRR	RE	TP-01264	05	21/12/2025	20/01/2026	24/34

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Couturier retoucheur réparateur

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Un atelier de confection équipé Un local fermé pour l'étude de cas de vente conseil d'une prestation, équipé au minimum d'une table et de trois chaises	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. Il est également équipé d'un portant	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges. Les productions des candidats sont préalablement identifiées pour éviter toute confusion

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CRR	RE	TP-01264	05	21/12/2025	20/01/2026	25/34

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Table pour poser les fournitures, les accessoires, le petit outillage...	1	Sans objet
	1	Table individuelle pour la conception des bases et des patrons avec une chaise réglable pour chaque candidat	1	Les tables peuvent être individuelles ou collectives La quantité de tables dépend de leurs dimensions et du nombre de candidats
Machines	1	Piqueuse plate avec éclairage au poste de travail et chaise réglable	1	Sans objet
	1	Surjeteuse avec éclairage au poste de travail et chaise réglable	4	Sans objet
	1	Une table avec une centrale vapeur et une jeannette	5	Sans objet
	1	Fer à repasser pour poser de la toile thermocollante	6	Sans objet
Outils / Outillages	1	Lot de différents pieds presseurs pour piqueuse plate	1	Sans objet
	1	Lot d'outillage de couturière : réglets, mètre-ruban, épingles, pistolet, ciseaux pour papier, ciseaux pour tissu, dé à coudre, aiguilles à main...	1	Les candidats peuvent utiliser leur propre outillage
	1	Aiguilles de remplacement en cas de casse pour piqueuse plate, surjeteuse, aiguilles à main	12	Ces matières d'œuvre doivent être à disposition des candidats en quantité suffisante
Équipements	1	Mannequin buste	1	Tailles recommandées 38 à 42 équipés de bolducs par l'organisateur Dans l'atelier de confection
	1	Portant équipé de cintres pour suspendre les productions	6	Un dans l'atelier de confection et un

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CRR	RE	TP-01264	05	21/12/2025	20/01/2026	26/34

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
				dans le local pour l'entretien final
	1	Mannequin buste pour exposer le prototype de la demi-toile réalisée par l'organisateur (conception)	12	Dans l'atelier de confection
	1	Mannequin jambe pantalon sur pied	12	Pour la vente conseil, disponible en cas de sujet lié à des vêtements de type short, pantalon, bermuda ou équivalent.
	1	Mannequin buste	12	Pour la vente conseil, disponible en cas de sujet lié à des vêtements robe, chemisier, jupe ou équivalent.
Matières d'œuvre	1	Toile à patron, papier à patronner, fils	12	Mettre à disposition le papier et la toile à patron en quantité suffisante en fonction des informations fournies dans le dossier technique d'évaluation.
	1	Pièces d'étoffe(s) fournies coupés à chaque candidat	1	Le type et le métrage des étoffes à fournir sont précisés dans le dossier organisateur du dossier technique d'évaluation.
	1	Thermocollant	1	Le métrage et le type de thermocollant sont précisés dans le dossier organisateur.
	1	Vêtement existant destiné à être retouché et réparé	1	Même modèle (matière et style) pour tous les candidats. Le style et le type de matière sont précisés dans le dossier organisateur.
	1	Accessoires pour les finitions	12	Le détail des accessoires est précisé dans le dossier organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CRR	RE	TP-01264	05	21/12/2025	20/01/2026	27/34

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Cônes de fils de couleur adaptée aux travaux à réaliser	12	Ces matières d'œuvre doivent être mises à disposition des candidats en quantité suffisante
Documentations	1	Tissuthèque	12	Elle est renseignée avec grammage, laize et prix.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CRR	RE	TP-01264	05	21/12/2025	20/01/2026	28/34

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Couturier retoucheur réparateur est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

	Couturier retoucheur Arrêté du 17/12/2020		Couturier retoucheur réparateur Arrêté du 04/12/2025
CCP	Contractualiser une prestation de création de vêtements féminins sur mesure ou de retouches	CCP	Contractualiser une prestation de création d'un vêtement féminin sur mesure, de retouche et de réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile
CCP	Concevoir des vêtements féminins sur mesure	CCP	Concevoir un vêtement féminin sur mesure
CCP	Réaliser la fabrication de vêtements féminins sur mesure et de retouches	CCP	Fabriquer un vêtement féminin sur mesure ou un accessoire textile
		CCP	Procéder à une retouche et une réparation d'un vêtement ou d'un accessoire textile

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CRR	RE	TP-01264	05	21/12/2025	20/01/2026	29/34

ANNEXE 3

GLOSSAIRE DU REFERENTIEL D'EVALUATION (RE)

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CRR	RE	TP-01264	05	21/12/2025	20/01/2026	31/34

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CRR	RE	TP-01264	05	21/12/2025	20/01/2026	32/34

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

